



M.U.A.P.

MAISON DE L'URBANISME
ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE

Consultation Stratégie Wallonne de Développement Durable



Des questions ?

Déroulement

- Votre représentation du DD
- Définition DD et mise en contexte
- La Stratégie Wallonne de Développement Durable
- Le plan d'action
- Les ateliers de consultation
- Conclusion

Quelle est votre représentation du
développement durable?

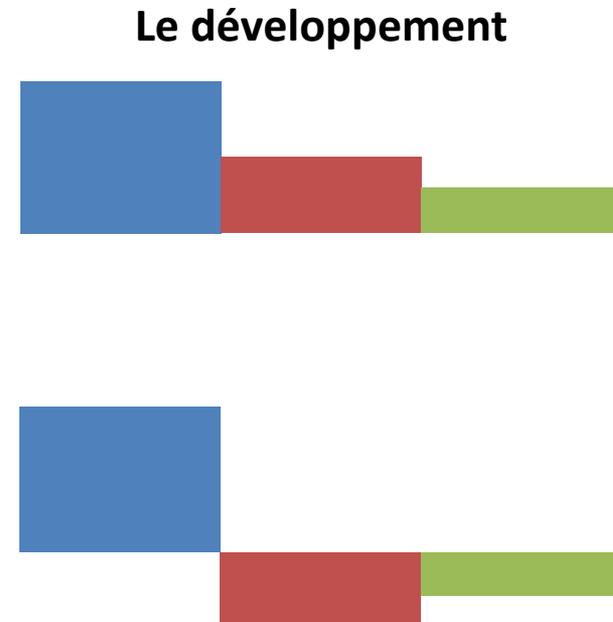
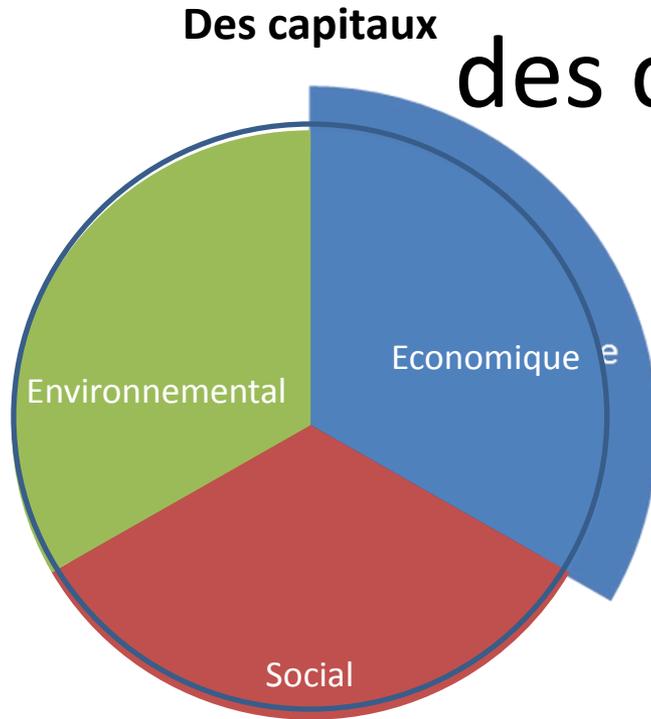
Définition du développement durable

*“Le genre humain a parfaitement les moyens d’assumer un développement durable, **de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs.***

*La notion de développement durable implique certes des limites. Il ne s’agit pourtant pas de limites absolues mais de celles **qu’imposent l’état actuel de nos techniques et de l’organisation sociale ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l’activité humaine.**”*

Rapport Brundtland, 1987, p14.

Une représentation du Développement Durable : la méthode des capitaux



La théorie de la transition

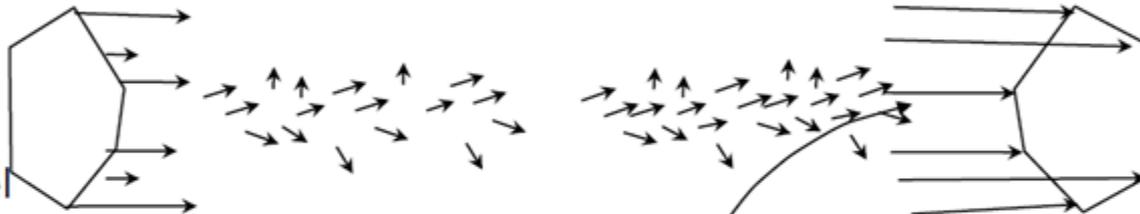
Paysage

socio-technique
Contexte exogène : macro / institutionnel)



Régime socio-technique

Méso / sectoriel



Innovation de Niches



Adapté de Geels & Schott 2007

Introduction Théorie de la Transition

Extrait de Pierre Stassart n.d.

La Stratégie Wallonne de Développement Durable

1. VISION À LONG TERME : L'AVENIR QUE NOUS VOULONS EN WALLONIE

3 Axes : Ici, Ailleurs, A l'avenir

2. DIAGNOSTIC DES ACQUIS ET DÉFIS

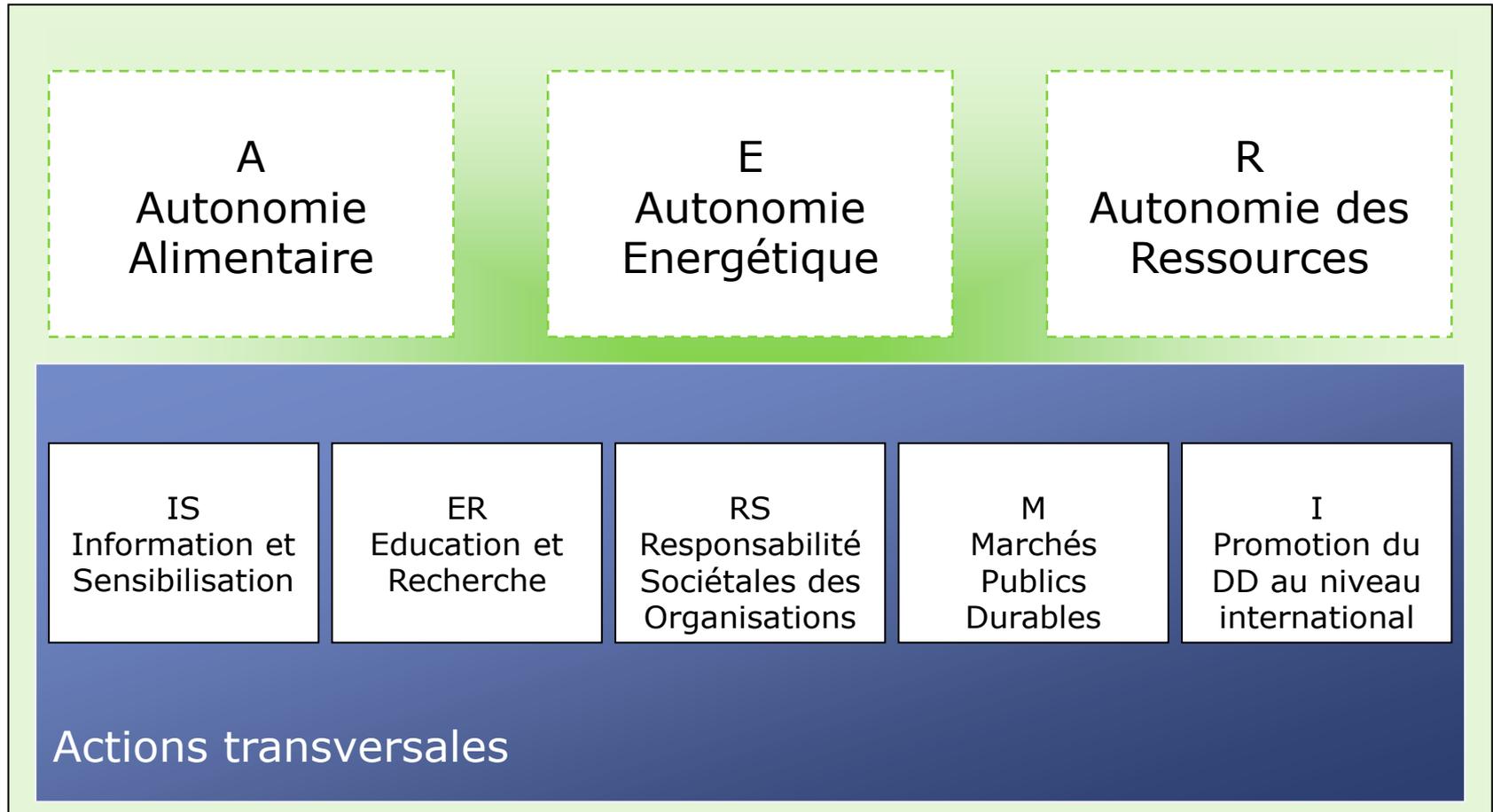
Différents indicateurs de suivi

3. OBJECTIFS À COURT ET MOYEN TERME

Les objectifs de développement durable de l'ONU

4. PLAN D'ACTION

Plan d'action



Je ne parlerai pas des actions transversales aujourd'hui.

Les actions par Axes

Autonomie alimentaire

Accompagner la transition vers des modes de production et de consommation durables sur toute la chaîne alimentaire
Accroître la visibilité des produits alimentaires wallons et/ou relevant de l'alimentation durable

Développer les compétences et favoriser l'insertion sociale dans le domaine alimentaire
Lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires
Renforcer l'exemplarité et la responsabilité sociétale des pouvoirs publics en matière d'alimentation durable
Soutenir l'innovation au sein du système alimentaire

Autonomie en énergie

Promouvoir les économies d'énergie
Promouvoir les énergies renouvelables
Promouvoir les innovations technologiques

Autonomie en ressources

Améliorer l'utilisation efficace des ressources
Favoriser le recyclage, la réutilisation et le développement de l'économie circulaire
Promouvoir des modèles et pratiques innovants intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques
Valoriser et faciliter l'utilisation de ressources naturelles locales

Autonomie alimentaire

Sous Axe	Action
Soutenir l'innovation au sein du système alimentaire	promouvoir les modèles coopératifs aux différents niveaux de la chaîne alimentaire (regroupement sous-régionaux de producteurs-transformateurs-consommateurs) (A08) ; promouvoir la recherche-action en matière d'approvisionnement alimentaire en produits locaux ou de proximité (ceinture alimentaire, agriculture urbaine, etc.) (A10).
Développer les compétences et favoriser l'insertion sociale dans le domaine alimentaire	promouvoir la diffusion des compétences requises pour le développement des potagers individuels et collectifs (formation, réseau, etc.)

Autonomie en énergie (1/2)

Sous Axe	Action
Promouvoir les économies d'énergie	développer un outil permettant de quantifier les impacts (énergie totale, flux, origine) des futures constructions (quartiers, villes) et des rénovations lourdes en regard de la consommation propre des bâtiments, de la mobilité et de l'énergie grise, dans la perspective d'en faire un outil d'aide à la décision sur des projets dans le cadre du Code du développement territorial (E01)
	efficacité énergétique: réaliser une cartographie indiquant les points de demande de chaud et de froid, les infrastructures existantes de production de chaud et de froid, les points d'approvisionnement potentiel en chaud et froid (E02)

Autonomie en énergie (2/2)

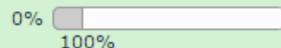
Sous Axe	Action
Promouvoir les énergies renouvelables	adapter le Code du développement territorial pour permettre faciliter l'implantation des sites de production d'énergies provenant de sources renouvelables
	adapter le cadre règlementaire (notamment le schéma de développement de l'espace régional, le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie et les conditions sectorielles) pour permettre faciliter l'implantation des sites de production d'énergies provenant de sources renouvelables
	intégrer davantage au sein des parcs d'activités économiques les sources d'énergies renouvelables autres que les panneaux photovoltaïques telles que les éoliennes, la biomasse ou la géothermie, en fonction des ressources naturelles propres au lieu d'implantation
	promouvoir la réalisation de plans d'action locaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables notamment en soutenant les communes engagées dans la Convention des Maires (POLLEC, par exemple)
Promouvoir les innovations technologiques	au moyen du cadre d'action national et en application de la Directive 2014/94, veiller à ce qu'un nombre approprié de points de recharge ouverts au public soient mis en place. Ceci concerne les stations de recharge électrique, les stations services au gaz naturel comprimé (CNG) et les points de ravitaillement en hydrogène

Autonomie en ressources (1/2)

Sous Axe	Action
Valoriser et faciliter l'utilisation de ressources naturelles locales	Réaliser un diagnostic de l'utilisation des ressources agricoles
Améliorer l'utilisation efficace des ressources	finaliser le développement de l'outil d'évaluation des performances environnementales des éléments de construction, de façon à quantifier les impacts environnementaux (acidification des sols et des sources d'eau, épuisement des ressources non-fossiles, réchauffement climatique, toxicité sur la santé humaine, occupation des sols, etc.) des éléments de construction et des bâtiments, et poursuivre les travaux de façon à en faire un outil d'aide à la décision des projets dans le cadre du code du développement territorial

Autonomie en ressources (2/2)

Sous Axe	Action
Promouvoir des modèles et pratiques innovants intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques	promouvoir et accompagner le développement des projets de Quartiers Nouveaux - Villes Nouvelles, élaborés sur base du référentiel "Quartiers Nouveaux"
	promouvoir et accompagner le redéploiement de quartiers existants dans une démarche de développement durable
	promouvoir la création des jardins partagés/parcs dans des structures publiques ou de services publics (home, écoles, etc.) aménagés et entretenus, dans un objectif de formation, d'insertion ou d'intégration, par des demandeurs d'emploi, des apprentis, des stagiaires, des apprenants ou des personnes en situation de handicap



Autonomie alimentaire

Autonomie alimentaire - Quels sont le ou les sous-axes qui, selon vous ou l'organisation que vous représentez, sont prioritaires (maximum deux sous-axes) ?
Cochez au plus 2 réponses

- Accroître la visibilité des produits alimentaires wallons et/ou relevant de l'alimentation durable
- Soutenir l'innovation au sein du système alimentaire
- Accompagner la transition vers des modes de production et de consommation durables sur toute la chaîne alimentaire
- Développer les compétences et favoriser l'insertion sociale dans le domaine alimentaire
- Renforcer l'exemplarité et la responsabilité sociétale des pouvoirs publics en matière d'alimentation durable
- Lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires

 Si vous ne cochez aucun des sous-axes, vous serez renvoyé à une question ultérieure.

<< Précédent

Suivant >>



Autonomie alimentaire - sous-axe 3

Accompagner la transition vers des modes de production et de consommation durables sur toute la chaîne alimentaire

• **Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :**

Cochez la ou les réponses

- Il est vital pour la Wallonie (ICI)
- Il est vital pour le monde (AILLEURS)
- Il est vital à long terme (A L'AVENIR)
- Il est innovant
- Il est pertinent pour mon organisation
- Il me concerne personnellement
- Autre :

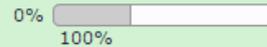
• **Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :**

Cochez la ou les réponses

- Coordination des pouvoirs publics
- Renforcement des compétences
- Mobilisation de la population
- Renforcement des moyens financiers
- Autre :

<< Précédent

Suivant >>



Autonomie alimentaire

• **Autonomie alimentaire - Avez-vous des commentaires quant aux actions proposées dans l'axe autonomie alimentaire?**

Oui Non

Autonomie alimentaire - Quelle(s) autre(s) action(s) faudrait-il mettre en oeuvre pour assurer la réussite de l'axe ?

1)

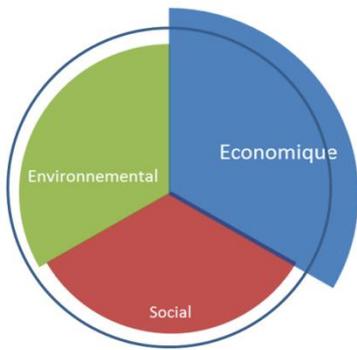
2)

3)

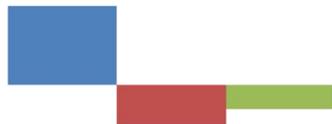
<< Précédent

Suivant >>

Sortir



Le développement



Paysage
socio-
techniqueContexte
exogène : **macro** /
institutionnel)



Régime socio-
technique
Méso /sectoriel



Innovation de **Niches**



Adapté de Geels & Schott 2007

Atelier 1

- Vous allez vous diviser en trois groupes.
- Chaque groupe commencera par travailler sur un Axe
- Vous allez réaliser un classement hiérarchique des différentes sous-axes
- Pour le top 2 :
 - Pourquoi sont-ils prioritaires
 - Quels sont les moyens nécessaires à leur mise en œuvre?
- N'hésitez pas à : commenter, supprimer, ajouter des actions
- Un secrétaire et un rapporteur

Atelier 2

- A partir de la hiérarchie identifiée parmi les sous-axes, placez les actions sur « l'escargot » en fonction d'une nouvelle priorisation.
- Partez du centre pour les actions prioritaires vers l'extérieur.
- Il n'est pas nécessaire de placer toutes les actions.
- N'hésitez pas à : commenter, supprimer, ajouter des actions

Atelier 3

- Changez d'AXE
- Identifiez les relations entre les différentes actions en traçant un trait :
 - Vert : pour les actions qui évoluent dans un sens similaire
 - Rouge : pour les actions qui divergent
- N'hésitez pas à commenter

Un petit drink?

Atelier 4

- Faites le même exercice mais avec les fils de laine entre les différentes axes

Question supplémentaire

- Considérez-vous que la stratégie contribue au développement durable de la Wallonie?

Conclusion

- Qu'avez-vous pensé du déroulement de la séance? Quelle est votre ressenti par rapport au déroulement de l'atelier ?
- Avez-vous des choses à ajouter ?

Le développement durable, c'est politique. Les **citoyens** doivent s'en **mêler**.

http://enquetes.wallonie.be/limesurvey_prod2/index.php?sid=99982&lang=fr